



# IESF

SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS ET  
SCIENTIFIQUES DE FRANCE

ÎLE-DE-FRANCE

Pensez à votre cotisation IESF-IDF !

## LA DÉRIVÉE

**Juin-Juillet 2021**  
**Numéro 22**

### **EDITO : Participez au rayonnement d'IESF Ile de France**

La nouvelle équipe animatrice de notre association s'est mise en place en octobre 2020, et je remercie chaleureusement l'ancien bureau et son président, Patrice SELOSSE, pour avoir permis cette transition réussie.

Nous avons également défini, avec les membres de notre Conseil d'Administration, les principaux axes de développement de nos activités pour le mandat en cours, à savoir :

Actions vers les jeunes diplômés et élèves-ingénieurs pour favoriser la recherche de stages et l'insertion professionnelle par réseautage.

Actions pour la féminisation des métiers d'ingénieurs en incitant les jeunes filles à intégrer les écoles qui ne comptent aujourd'hui que 28% de jeunes femmes.

Pérenniser notre activité « colloque » avec un nouveau rendez-vous en février 2022 sur le travail hybride des ingénieurs, après deux succès unanimement reconnus.

Affirmer notre présence en tant qu'entité régionale d'IESF, par l'organisation du congrès du bureau des régions en Ile de France en 2022.

Nos objectifs sont ainsi clairement définis. Je lance ici, un appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient nous rejoindre et contribuer au rayonnement d'IESF-IDF par ces actions auprès des jeunes.

Bien à vous,

Thierry LORIOUX, Président d'IESF-IDF

### **Le 6 juillet, Assemblée Générale Extraordinaire IESF Ile-de-France**

Vous avez été nombreux à nous signaler que les statuts et Règlement Intérieur de notre association méritaient d'être actualisés.

En effet, ceux actuellement en vigueur ont été rédigés en 2012 alors qu'IESF venait d'être créée. De fait, ils ne pouvaient prendre en compte les évolutions statutaires des associations régionales qui lui étaient associées et encore moins citer les conventions qui liaient les régions à IESF National.

Aujourd'hui, ces conventions existent et sont signées. Elles nous permettent d'utiliser le nom d'IESF Ile-de-France en lieu et place d'URIS Ile-de-France, de représenter IESF National sur le territoire de notre région mais surtout de faire valoir notre appartenance à une association reconnue d'Utilité publique. *Cette modification concerne principalement l'article 1er des statuts et le préambule du Règlement Intérieur.*

Par ailleurs, depuis 2012 nous avons appris à mieux connaître le mode de fonctionnement de notre jeune association, et l'importance des membres du Conseil d'Administration. ./.

### **Agenda**

**Adhésion en ligne**  
Cliquez sur l'image



Ou envoyez un courrier au siège  
et un chèque à l'ordre d'IESF-IDF

**Les adhérents cotisants 2020 ou 2021 à IESF Ile de France sont invités les :**

**6 juillet 2021 à 18:00 :**

Assemblée Générale Extraordinaire pour la modification des statuts d'IESF-IDF

**6 juillet 2021 à 18:30**

Assemblée Générale Ordinaire annuelle d'IESF Ile de France.

Ces assemblées se tiendront en visioconférence.

Les adhérents peuvent s'inscrire sur le site [www.iesf-idf.fr](http://www.iesf-idf.fr) pour obtenir le lien Zoom, avoir accès aux documents et participer aux votes.

./ La composition de notre Conseil d'administration s'en trouve légèrement modifiée en faisant davantage appel aux membres individuels. Enfin, nous souhaitons permettre aux membres du Conseil d'Administration qui le souhaitent de solliciter vos suffrages au-delà de 4 ans, la limite actuelle. *Ces modifications concernent principalement l'article 8 des Statuts et l'article 12 du Règlement Intérieur.*

Enfin, les membres du Conseil d'Administration réunis le 16 mai 2021 ont validé à l'unanimité les statuts et Règlement Intérieur ainsi modifiés.

En conséquence de quoi et conformément aux statuts et Règlement Intérieur actuellement en vigueur, nous demandons aux membres cotisants à notre association (2020 – 2021) de bien vouloir se prononcer sur les statuts et Règlement Intérieur modifiés.

Pour participer à cette AG Extraordinaire, il suffit de remplir le formulaire présent sur notre site internet.

## 6 juillet, Assemblée Générale Ordinaire

Une fois encore, les contraintes sanitaires nous conduisent à tenir notre assemblée générale ordinaire en mode visioconférence. Par ailleurs, les locaux d'IESF étant d'accès limité, nous ne pourrions pas organiser de vote par correspondance. En conséquence, le conseil d'administration de notre association a décidé de favoriser le vote en séance, pour le vote des Rapports et l'utilisation de BALOTILO, pour le renouvellement partiel des membres du CA. Une présentation rapide des candidats est présente sur notre site.

Pour participer à cette AG et recevoir le lien informatique nécessaire à la connexion, vous devez être cotisants en 2020-2021.

Pour recevoir ce lien allez sur le site [www.iesf-idf.fr](http://www.iesf-idf.fr) / agenda/6 juillet 2021 et remplissez le formulaire. Vous pouvez également donner procuration pour vous représenter lors de cette AG Ordinaire.

## 18.30 Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

-Résultat de l'Assemblée Générale Extraordinaire

-Décompte des procurations et des présents à l'Assemblée Générale Ordinaire en visioconférence.

## 18.45 Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Rapport moral du Président et Rapport d'activité – Vote

Rapport financier 2020 et budget prévisionnel 2021 par le Trésorier – Vote et Quitus

Résultats du renouvellement partiel du CA

Questions diverses

## 20.30 Fin

### Important : Renouvellement partiel des membres du CA.

Le vote se fera avant l'ouverture de la session via l'application BALOTILO. Chaque adhérent à jour de sa cotisation 2020 2021 recevra dans les jours qui précèdent le 6 juillet et sur sa boîte mail, un message non transférable contenant les instructions nécessaires au vote. Le traitement des votes est géré en toute confidentialité par BALOTILO.

Les votes sur les Rapports et Quitus se font en séance.

## Retour sur la JNI 2021 à IESF IdF

IESF IdF a organisé le 11 mars 2021 un colloque sur le thème : « Ingénieur premier emploi : espoirs et réalité ». Ce colloque s'est déroulé en visioconférence avec 130 personnes venues écouter et discuter avec une vingtaine d'intervenants. Le premier emploi d'un ingénieur, c'est le passage d'une vie, celle d'étudiant, à une autre, celle de responsable.

Cette constatation conduit à s'interroger sur l'adéquation de la formation des ingénieurs à leurs responsabilités professionnelles, les méthodes de recrutement, les modalités de l'intégration dans l'entreprise, les relations avec l'environnement humain... en un mot devenir ingénieur demande des efforts et des contraintes mais suscite aussi des espoirs ; quelle confrontation entre ces espoirs et la réalité du terrain ?

C'est à cette question que des ingénieurs en activité, jeunes et moins jeunes, des représentants des organismes institutionnels, des industriels, le Syntech Ingénierie,... ont tenté d'apporter une réponse au cours d'interventions faisant part des leurs expériences, et de discussions autour de deux tables rondes, l'une sur la formation et l'autre sur le recrutement et les premiers pas dans l'entreprise. Le président du MEDEF IdF a résumé, dans sa conclusion, les enseignements tirés de ces échanges.

## Adhésion et Don 2021 à IESF Île-de-France - Déductible fiscalement - Un reçu fiscal vous sera adressé par mail

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... E-mail (indispensable!) : .....@.....

Année Promotion : ..... Diplôme / Ecole / Université : .....

98€ Membre individuel (en activité ou à la retraite).

49€ Membre d'une association adhérente à IESF.

25€ Membre étudiant ou en recherche d'emploi.

250€ Membre Sociétaire

500€ Membre Bienfaiteur

25€ Membre PMIS

Faire un don - Montant ..... €

Adresser votre chèque libellé à l'ordre de IESF-IDF :  
Ingénieurs et Scientifiques de France Île-de-France  
7 rue Lamennais – 75008 PARIS

Ou Paiement par carte bancaire sur [www.iesf-idf.fr](http://www.iesf-idf.fr)